

Notre objectif :

améliorer efficacement la sécurité dans votre entreprise.

Electrosuisse, leader dans le domaine du conseil et du contrôle des installations électriques, réunit pour vous les meilleurs spécialistes de la branche pour les questions de sécurité et de fiabilité. Nos activités dans les principaux comités techniques chargés d'élaborer et de tenir à jour les normes nous permettent de vous informer au plus vite des dernières évolutions.

Nous vous proposons des séminaires axés avant tout sur la sécurité des personnes et des biens. Nos méthodes de formation associent idéalement les notions théoriques indispensables et des exercices pratiques basés sur des cas réels. Elles visent la mise en application immédiate des connaissances acquises.

Agissez pour votre sécurité! N'hésitez pas à nous demander les programmes détaillés des séminaires et prenez contact avec l'un de nos spécialistes, il se fera un plaisir d'évaluer vos besoins avec vous. Nous vous conseillerons volontiers dans le choix de la formation qui vous conviendra le mieux.

Egalement disponibles :
formations sur mesure
spécialement adaptées à votre entreprise.

Renseignements : Marius Vez, tél. 021 312 66 96,
marius.vez@electrosuisse.ch

Inscriptions : Francine Chavanne, tél. 021 312 66 96,
francine.chavanne@electrosuisse.ch

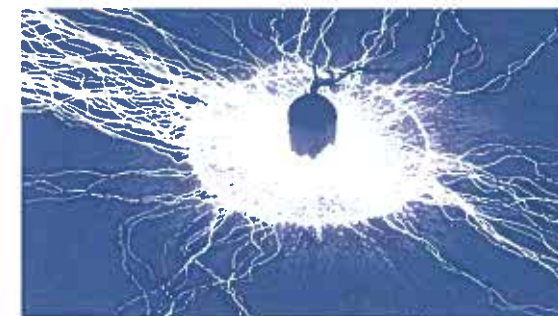
Electrosuisse Romandie – Chemin de Mornex 3 – CH-1003 Lausanne
www.electrosuisse.ch

Electrosuisse Romandie Tél. +41 21 312 66 96
Chemin de Mornex 3 Fax +41 21 320 00 96
CH-1003 Lausanne ase.romandie@electrosuisse.ch
www.electrosuisse.ch

electro



electro



Electrosuisse Romandie Aperçu général des Formations

900/1010-100f

Ces séminaires s'adressent avant tout aux personnes suivantes :

cadre – responsable de sécurité – personnel sanitaire ainsi que toutes les personnes travaillant dans l'entreprise.

A1 - Séminaire sur les dangers de l'électricité *durée : 1/2 jour*

Connaître les dangers de l'électricité et savoir se protéger – valable aussi bien sur le lieu de travail que dans la vie privée.

notions élémentaires d'électrotechnique – statistique et déroulement des accidents – mesures de protection – démonstrations.

A2 – Séminaires de formation sanitaire *durée : selon besoins*

Développer la prévention et intervenir en cas d'accidents.

premiers secours - réanimation cardio-pulmonaire – défibrillation rapide – mesures organisationnelles.

Ces séminaires s'adressent avant tout aux personnes suivantes :

électricien d'exploitation – monteur électricien – installateur électricien diplômé – contrôleur/chef monteur électricien – monteur de tableaux électriques.

B1 - Séminaire NIBT 2010 *durée : 1 jour*

Connaître la structure et le contenu de la norme.

Accès approfondi aux nouveautés.

protection contre les chocs électriques – système de distribution – dimensionnement des conducteurs – appareillage – règles pour les installations et emplacements spéciaux – calculs des courants de court-circuit

B2 - Séminaire NIBT digital 2010 *durée : 1 jour*

Maîtriser le NIBT digital 2010 (travail individuel, une personne par ordinateur).

recherche d'information – dimensionnement des conducteurs y compris l'aspect économique – calculs de courant de court-circuit, chute de tension – schéma d'installation.

B3 - Séminaire de mesure OIBT *durée : 1 jour*

Effectuer et analyser toutes les mesures nécessaires à l'établissement du rapport de sécurité.

résistance d'isolement – courant de court-circuit – tension de contact – contrôle des DDR – champ tourant – influences des harmoniques – interruption de neutre.

Séminaires sur les installations à basse tension I et II

Appliquer la NIBT dans la pratique. Rechercher des défauts sur des modèles d'installation. Effectuer des mesures de tension, courant, puissance.

B4 a - Séminaires sur les installations à basse tension I *durée : 1 jour*

Dimensionnement des conducteurs – protection des canalisations, des moteurs et des transformateurs – coordinations type 1 et 2.

Mesure de : I-U-P – conséquence d'une interruption de neutre – influence des harmoniques – caractéristiques de déclenchement des DDR (FI).

B4 b - Séminaires sur les installations à basse tension II *durée : 1 jour*

Installations et emplacement spéciaux – mesure à l'aval de transformateur électronique TBT – mesure et amélioration du facteur de puissance – mesure du courant de fuite – mesure de lcc à l'aval d'un onduleur.

B5 - Séminaire sur les ensembles d'appareillage *durée : 2 jours*

Connaître la norme sur les ensembles d'appareillage basse tension (SN EN 60439).

législation – dispositions constructives – choix des composants – dimensionnement, désignation et protection des conducteurs – sectionnement – limite d'échauffement – essais.

B6 - Séminaire ATEX *durée : 2 jours*

Apprécier les risques et prendre les mesures préventives, connaître le matériel, l'appareillage et les installations électriques en zone Ex.

contenu des deux directives ATEX – généralités en Atmosphères Explosibles – modes de protection – certificats et marquage – installations électriques – inspection et entretien – réparation et révision.

B7 - Séminaire TST Travaux sous tension en basse tension *durée : 2 jours*

Accéder aux méthodes approuvées en matière de travail sur les installations basse tension sous tension. Savoir apprécier le risque et se protéger.

législation et normes – procédure de travail – équipement de protection et outillage – documentation – comportement – exercices pratiques sur installation.

Ce séminaire s'adresse avant tout aux personnes suivantes :

monteur électricien – toute personne ayant un CFC dans une branche de l'électricité ou formation jugée équivalente.

C1 - Séminaire pour électricien d'exploitation *durée : 6 jours*

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires. Se préparer à l'examen pour l'obtention de l'autorisation d'électricien d'exploitation (art. 13 OIBT).

dangers de l'électricité et mesures de protection – législation et normes – mesures OIBT – électrotechnique – installation à basse tension.

Les séminaires D1 et D2 module 1 s'adressent avant tout aux personnes suivantes : mécanicien, monteur en chauffage, sanitaire, ventilation, serrurier, employé de maintenance.

Le séminaire D2 module 2 s'adresse aux personnes qui correspondent au règlement de l'ESTI du 5.09.2009 annexe 1.

D1 - Séminaire pour employés de maintenance *durée : 2 jours*

Connaître les bases de l'électrotechnique ainsi que les différentes manières de raccorder des matériels électriques.

dangers de l'électricité – législation – mesures de courant, tension, résistance, puissance – exercices pratiques de montage et de raccordement.

D2 - Séminaire pour autorisation de raccorder module 1 *durée : 5 jours*

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en toute sécurité sur les équipements électriques.

dangers de l'électricité – législation et normes – bases de l'électrotechnique – technique de mesures – contrôle des appareils raccordés par fiche – exercices pratiques de mesures, de montage et de raccordement de moteurs et de dispositifs conjoncteurs.

D2 - Séminaire pour autorisation de raccorder module 2 *durée : 2 jours*

Se préparer à l'examen pour l'obtention de l'autorisation de raccorder (art. 15 OIBT).

machines électriques – puissance et rendement - champs magnétique et électrique – couplage de réactances – dispositifs de coupures et de protection - première vérification selon NIBT – lois et ordonnances y compris LAA / OPA et feuillets SUVA.